

SOFIAL

Lotissement "L'Orée du Bois"

PA n° 089 287 22 Z 0001

Département de l'Yonne

Commune de PARON

PLAN DE MASSE

"La Plaine du Bois de Saint-Bond"

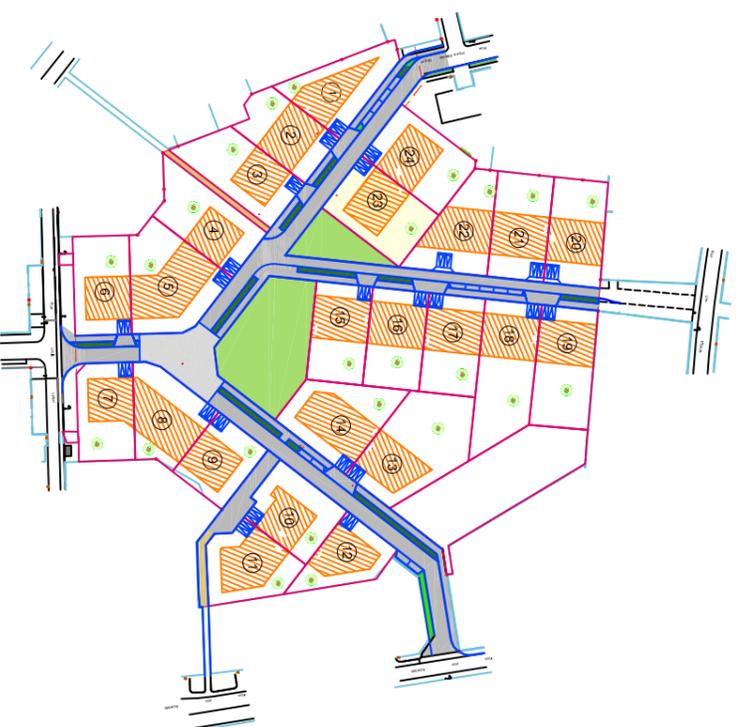
Lot n°23

Cadastre : Section AL n°180p, 181p et 235p

Superficie mesurée indicative : 658m²

Echelle 1/250^{ème}

PLAN DE SITUATION



SAS SOFIAL
1 rue Charles Fabry
72013 LE MANS CEDEX 2
Tél : 02 43 43 49 45
Mail : aurelie.simon@lelievre-immobilier.com

Le référent Immobilier

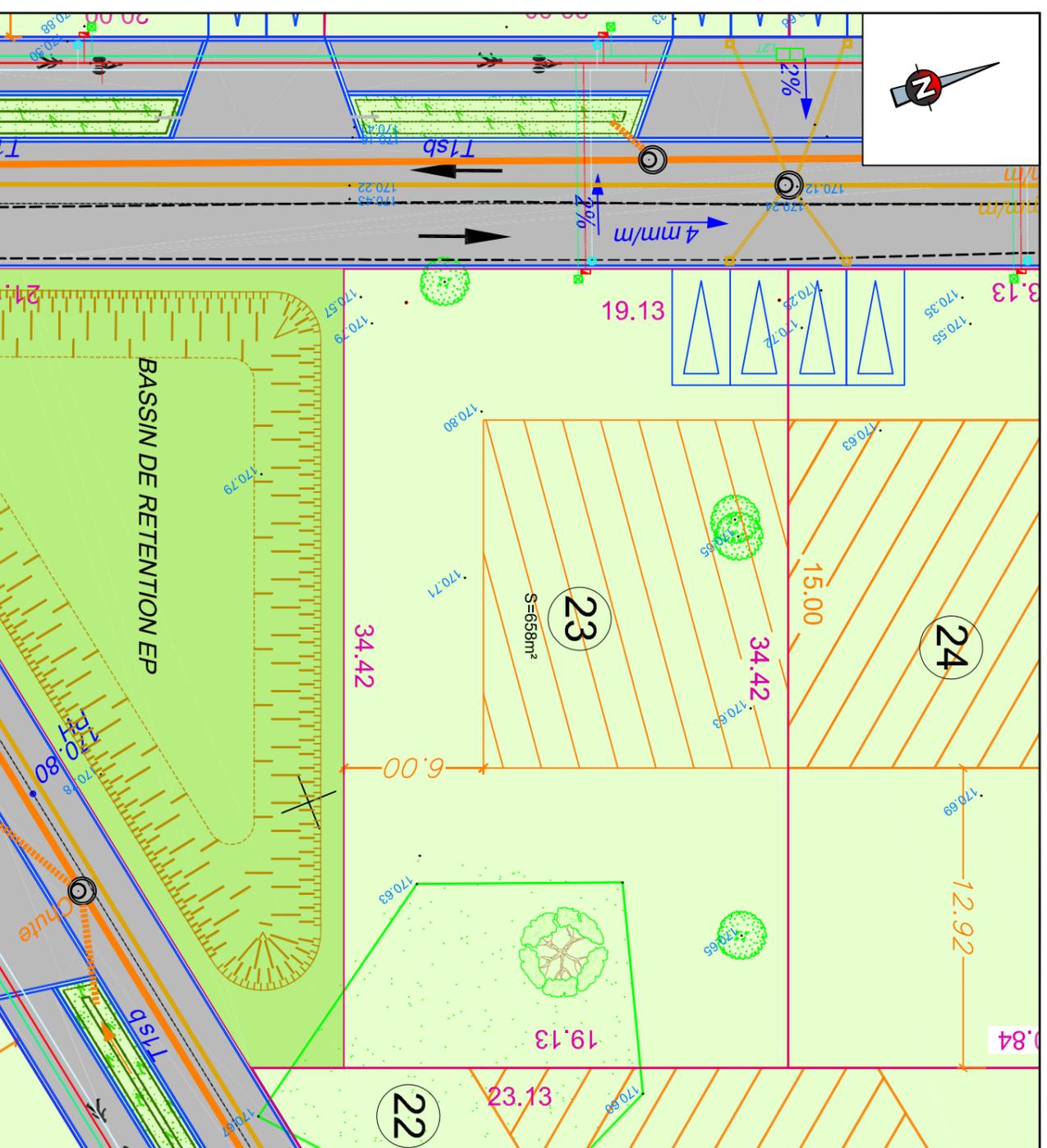
DOSSIER
92640-43674
DATE
05/06/2023



GEFA
GÉNIE CIVIL - ÉLECTRICITÉ - PLUMBING ASSOCIÉS

BUREAU DE L'ESSONNE
34, Rue du Camp Romain
91490 MILLY-LA-FORET
Tél : 01 64 98 95 46
Mail : milly@gefala-expert.com

GEFA
GÉNIE CIVIL - ÉLECTRICITÉ - PLUMBING ASSOCIÉS
CONSEILS VALONNIER GARANTIS



LEGENDE

Voie, revêtements et espaces verts

Réseau Eaux pluviales
Regard de visite Ø1000
Collecteur ø300

Réseau Eaux usées
Collecteur ø200
Branchement ø160
Regard de visite Ø1000
Regard de branchement

Réseau Adduction d'Eau Potable
Canalisation de distribution
Branchement individuel
et regard de complage

Réseau ENEDIS basse tension
Câble réseau 3x150²
Câble 4x35² (branchement)
Coffret réseau (REMBT) (CIBE)
Coffret de branchement (CIBE)

Réseau Télécommunication
Fourreaux PVC 3ø45
Fourreaux PVC 2ø28
+ Regard de branchement 30x30
Chambre L2T

- Enrobés
- Traitement différencié des zones de rencontres (zones conviviales) type enrobés cloutés ou similaire
- Stabilisé
- Espaces verts
- Arbre de haute tige obligatoire (charge acquéreur)
Position donnée à titre indicatif - Mention obligatoire sur PC
- Bordures béton
- Cotation de nivellement TN-AVANT TRAVAUX

- Sentie piétonne et cycles
(Servitude de passage pour piétons et véhicules à constituer, sur la sentie, au profit des parcelles au Sud, hors lotissement, pour desserte ponctuelle)
- Urbanisme
Périphérie du Lotissement
(article L442-1-2 du C.U.)
- Zone de constructibilité maximales données à titre indicatif
(sous réserve de la stricte application des prospects mentionnés au document d'urbanisme en vigueur, variant suivant la nature du projet envisagé).

NOTA :
Les implantations des différents ouvrages réseaux sont indicatives et sont susceptibles d'évoluer en fonction de la fonction des études techniques ultérieures à mener avec les concessionnaires, syndicats publics, et fournisseurs (étude d'éclairnement, etc.).
Les limites sont données à titre indicatif sous réserve du bornage contradictoire (bornage en cours).
Les cotes et superficies seront définitives qu'après bornage contradictoire.